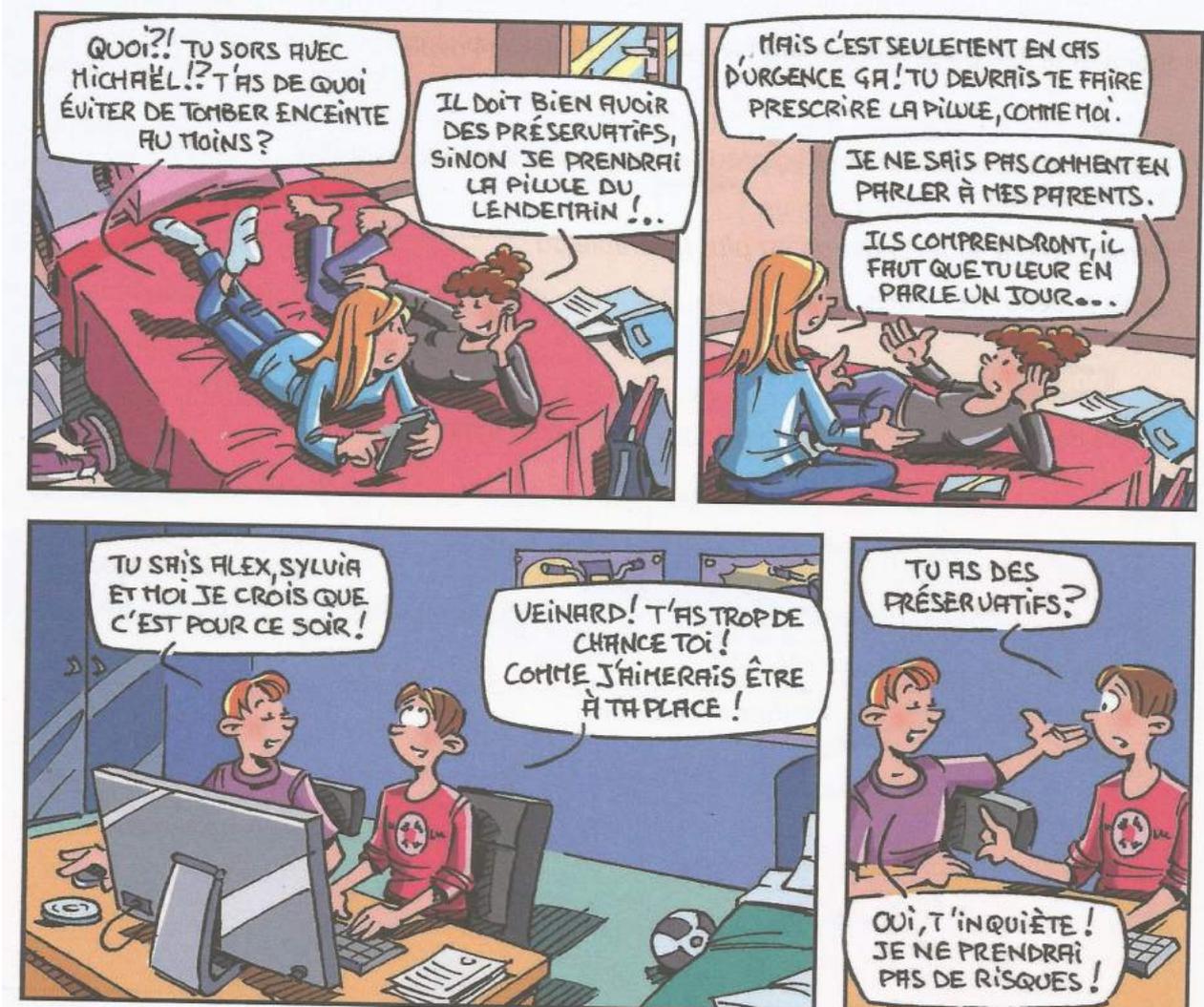


COMMENT GERER SA SEXUALITE

SITUATION



- Lire la bande dessinée et répondre aux questions suivantes :

*Quelle est une des conséquences possibles après un rapport sexuel ?

.....(1 réponse)

*Quels sont les moyens cités dans la bande dessinée pour éviter une grossesse non désirée ?

.....(3 réponses)

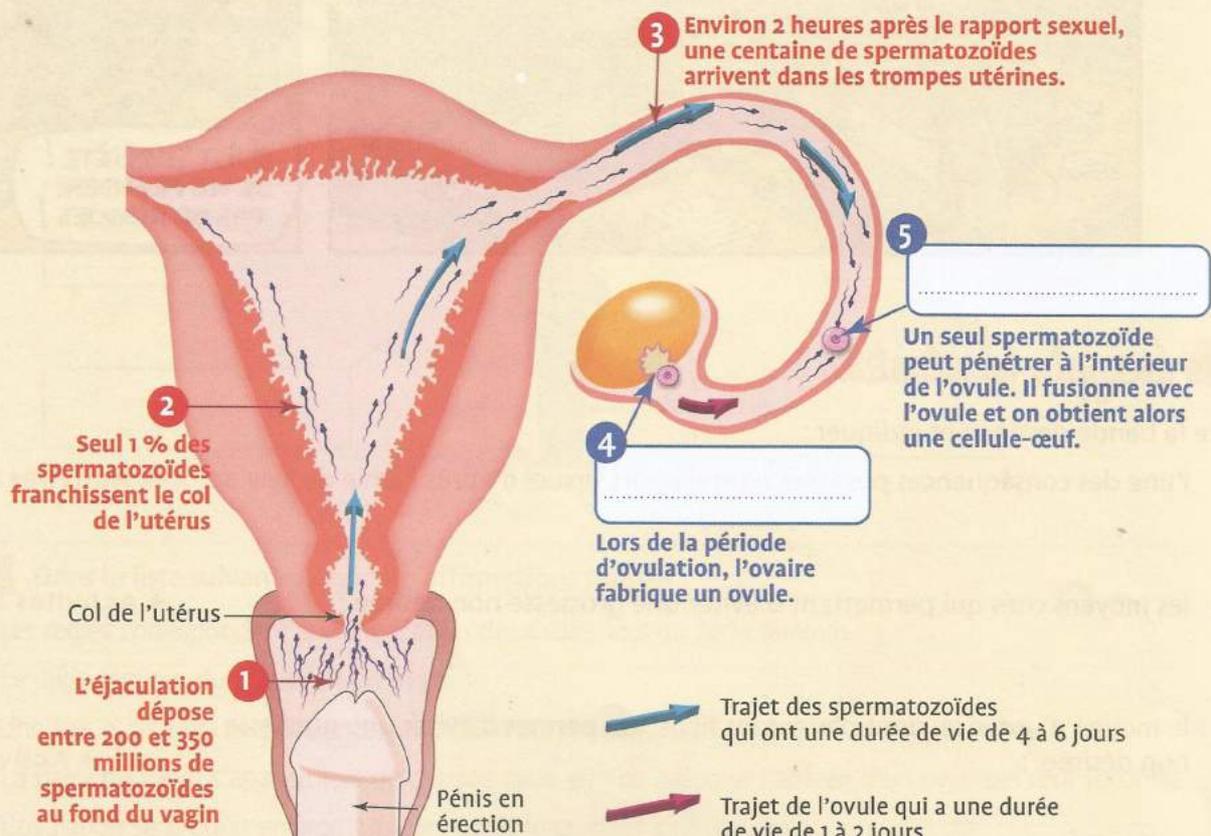
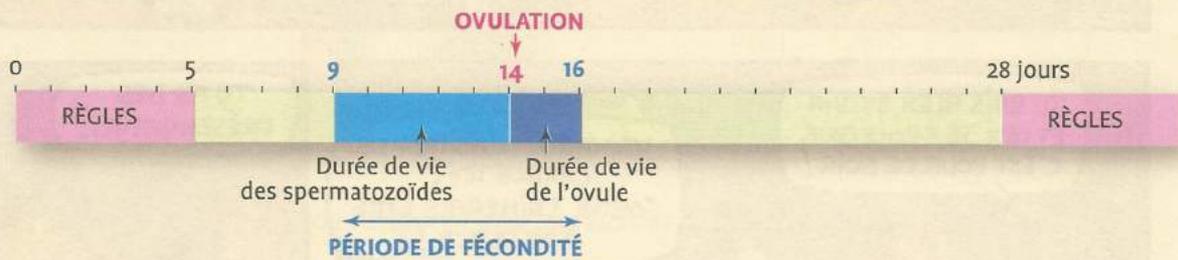
*Quel est le moyen d'urgence cité pour éviter une grossesse non désiré ?

.....(1 réponse)

ACTIVITE 1 : LA FECONDATION

DOC. 1 Vers la fécondation.

Lors de rapports sexuels non protégés, une femme peut tomber enceinte.



- Sur le document 1 représentant l'appareil génital féminin, placer les 2 termes suivants au bon endroit :

OVULATION

FECONDATION

- Citer le lieu de rencontre des spermatozoïdes et d'un ovule :

.....

- Compléter la phrase suivante en précisant (à l'aide du document 1) la période la plus favorable du cycle féminin pour une fécondation :

« Généralement, la fécondation est plus favorable du au jour après le début des règles ».

- Définir le terme « fécondation » (la définition se trouve sur le document 1) :

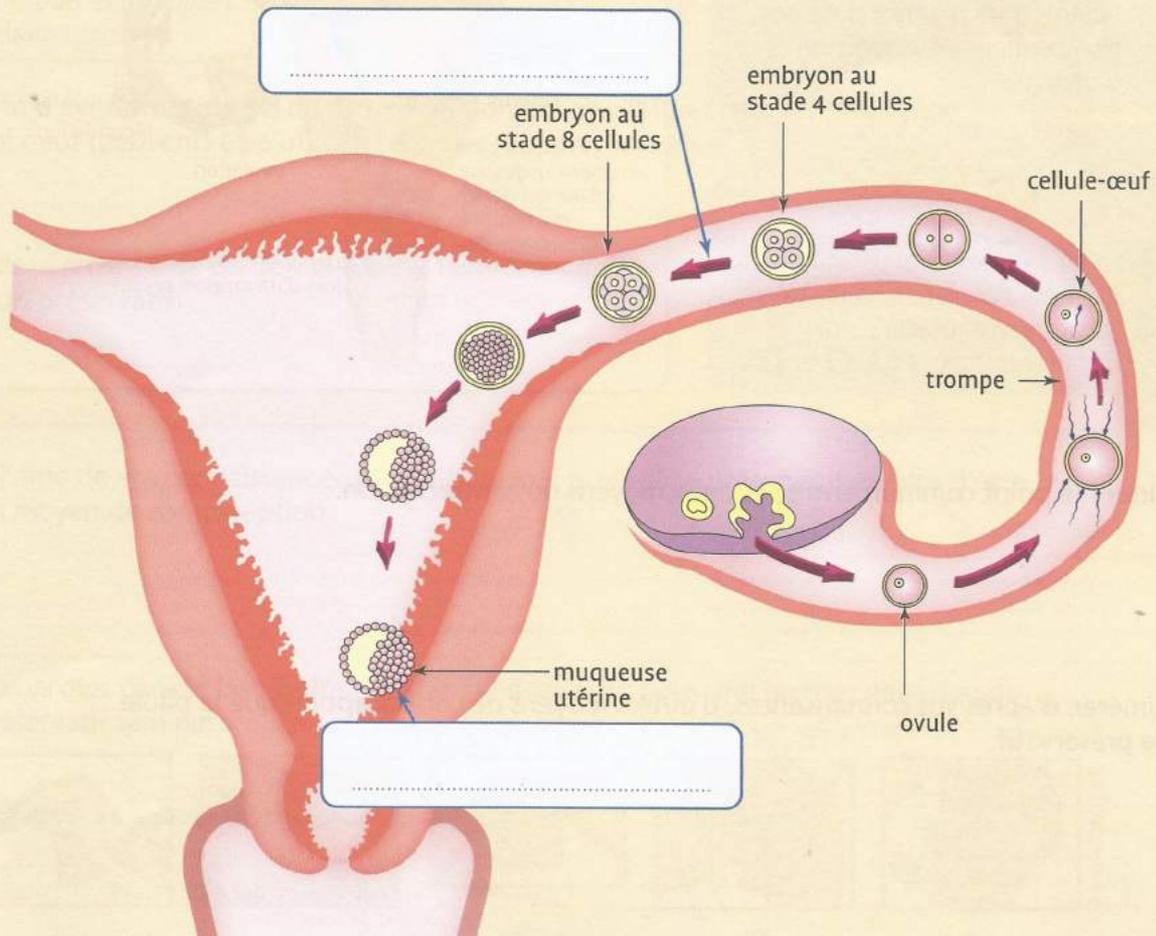
.....

.....

ACTIVITE 2 : APRES UNE FECONDATION

DOC. 2 Vers la nidation.

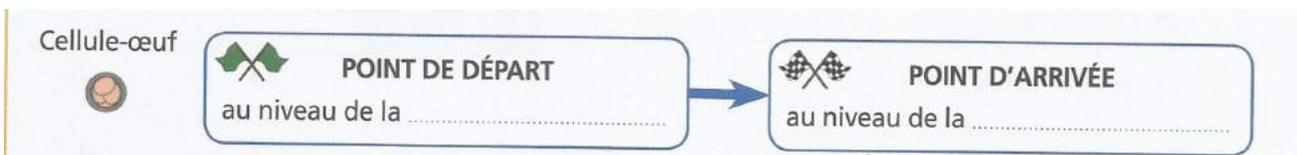
Après la fécondation, la cellule-œuf va migrer jusqu'à la paroi de l'utérus pour pouvoir poursuivre son développement. Elle va s'y implanter : cette phase s'appelle la nidation. La nidation a lieu généralement entre le 7^e et le 9^e jour après la fécondation. Par la suite, l'embryon poursuivra son développement pour donner un fœtus.



- Une cellule-œuf est formée à la fécondation. D'après le document 2, la cellule-œuf va ensuite devenir un autre type de cellule, quel est son nom ?

.....

- Compléter sur le schéma ci-dessous le lieu de départ de la cellule-œuf et le lieu d'arrivée de l'embryon.



- A l'aide du paragraphe du document 2, noter les termes suivants sur le schéma du document 2 :

MIGRATION NIDATION

- Cocher la définition de **nidation** par mi les 2 suivantes :

- L'embryon va s'implanter dans la paroi de l'utérus.
- L'embryon se déplace.

L'embryon va continuer à se développer puis il deviendra un fœtus.

ACTIVITE 3 : LA CONTRACEPTION

DOC. 3 Vers la fécondation.

Les moyens de contraception permettent de décider du moment où l'on souhaite avoir un enfant. Ils agissent en bloquant certaines étapes de la conception du futur enfant qui sont représentées ici.

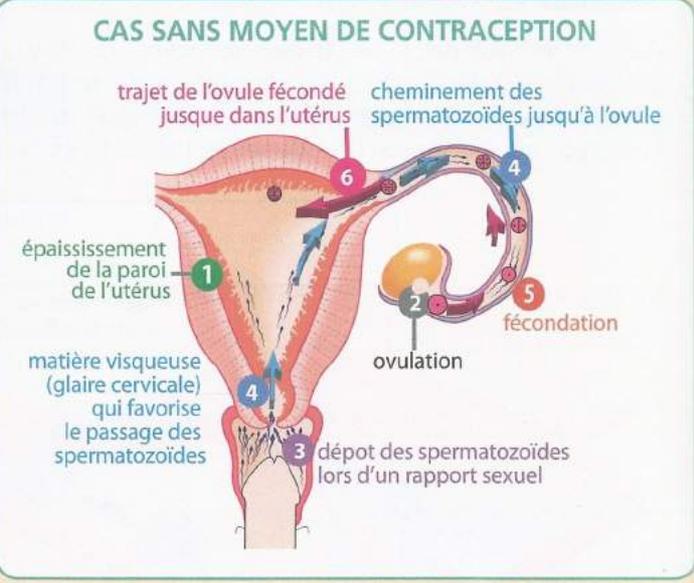


→ Le préservatif retient le sperme, l'empêchant ainsi d'aller dans le vagin (étape 3), de rejoindre l'utérus, puis d'arriver dans une trompe utérine à la rencontre d'un ovule.



→ La pilule contraceptive agit quant à elle sur l'ovulation, la glaire cervicale ainsi que la paroi de l'utérus (étapes 1, 2 et 4).

CAS SANS MOYEN DE CONTRACEPTION



trajet de l'ovule fécondé jusque dans l'utérus cheminement des spermatozoïdes jusqu'à l'ovule

épaississement de la paroi de l'utérus (1) matière visqueuse (glaire cervicale) qui favorise le passage des spermatozoïdes (2) dépôt des spermatozoïdes lors d'un rapport sexuel (3) fécondation (5) ovulation (2) trajet de l'ovule fécondé jusque dans l'utérus (6)

- A l'aide du document 3, compléter le tableau ci-dessous :

Actions des moyens de contraception	Pilule	Préservatif
La glaire cervicale s'épaissit et freine la propagation des spermatozoïdes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les spermatozoïdes ne peuvent pas arriver dans le vagin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La paroi de l'utérus ne s'épaissit plus, ce qui ne permet pas à l'embryon de s'implanter.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'ovulation n'a pas lieu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La fécondation n'a pas lieu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Indiquer le point commun entre ces 2 méthodes de contraception (pilule et préservatif) :

.....

- Sur le site <https://www.choisirsacontraception.fr//>. Cliquer sur les différents icônes et découvrir les différentes méthodes de contraception.



- Citer 4 méthodes de contraception autres que la pilule et le préservatif :

.....

.....

ACTIVITE 4 : LA CONTRACEPTION D'URGENCE

DOC. 5 Informations sur la contraception d'urgence.

Dans le cas d'un rapport sexuel à risque, il existe une contraception « de rattrapage » : la pilule du lendemain et la pilule du surlendemain. La pilule du lendemain agit en empêchant les ovaires de libérer un ovule, ce qui permet d'éviter la rencontre avec un spermatozoïde. Son efficacité est maximale si elle est prise très rapidement après un rapport non protégé, mais pas garantie.

	Prise dans les 1 à 3 jours	Prise dans les 1 à 5 jours	
Rapport sexuel à risque	Pilule du lendemain Efficacité 95 % Obtention anonyme et gratuite pour les mineures : - en pharmacie - auprès de l'infirmière scolaire - dans un CPEF (centre de planification)	Pilule du surlendemain Efficacité 98,5 % Obtention : Uniquement sur ordonnance en pharmacie	En cas de retard de règles, faire un test de grossesse
	Effets indésirables : <ul style="list-style-type: none"> • nausées • maux de tête ou de ventre • petits saignements 		

L'utilisation doit rester occasionnelle. Après la prise de l'une de ces pilules, il faut utiliser un préservatif jusqu'au retour des règles suivantes. Ces pilules ne peuvent pas remplacer la prise d'une contraception régulière associée à un suivi médical.

- Préciser, à l'aide du document 5, la définition de « rapport à risque » :

.....

.....

- Citer le mode d'action de la pilule du lendemain :

.....

- Souligner, sur le document 5, les lieux où l'on peut se procurer la pilule du lendemain.
- Cocher la bonne réponse pour chacun des cas suivants :

CAS N°1
Une jeune fille a eu un rapport sexuel non protégé alors qu'elle ne prenait pas la pilule. Au bout d'une semaine, elle se décide à se rendre à la pharmacie.

La contraception d'urgence peut être efficace au bout de 7 jours :
 OUI NON

CAS N°2
Un couple a eu de nombreuses relations sexuelles non protégées. La jeune fille n'utilise pas de moyen de contraception et souhaite prendre uniquement la pilule du lendemain quand les rapports ont lieu lors de sa période d'ovulation.

La pilule du lendemain peut s'utiliser comme moyen de contraception régulier :
 OUI NON

CAS N°3
Trois jours après un rapport sexuel à risque, une jeune fille va voir l'infirmière scolaire car elle a oublié de nombreuses fois sa pilule. Elle se demande si elle a beaucoup de chance de tomber enceinte et questionne l'infirmière.

Sur 3 jours, plus le temps passe, moins la pilule du lendemain est efficace :
 OUI NON

ACTIVITE 5 : LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST)

- Se connecter au site www.info-ist.fr.
- Enumérer les IST présentés sur le site :

.....

.....

.....

- Expliquer pourquoi dans certains cas le porteur d'une IST n'est pas au courant qu'il est contaminé.

.....

.....

.....

- Citer des moyens pour se protéger des IST :

.....

.....

.....

- Dans quels lieux peut-on se faire dépister si l'on pense être atteint d'une IST.

.....

.....

ACTIVITE 6 : SE PROTEGER ET AGIR FACE AUX SITUATIONS A RISQUE

- A partir du témoignage suivant, indiquer la conduite à tenir suite à un rapport sexuel non protégé :

« Après une soirée arrosée, j'ai fait l'amour avec ce garçon. Le lendemain, je me suis aperçue qu'on n'avait pas mis de capote. Du coup, j'ai été voir médecin qui m'a envoyé le jour même faire un test de dépistage ».



La conduite à tenir suite à un rapport sexuel non protégé

.....

.....

.....

.....

- A partir du témoignage suivant, indiquer la conduite à tenir suite à une contamination par une infection Sexuellement Transmissible (IST) :



« Je ne sais même plus qui me l'a refilé cette IST !
Le médecin m'a dit de tous les prévenir pour qu'ils se soignent aussi, la honte ! En tout cas, j'en ai pour 1 mois de traitement ! Ça veut dire : pas de rapport pendant 1 mois ! »

La conduite à tenir en cas de contamination

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Préciser le moyen qui permet à la fois d'éviter une contamination par une IST et qui permet d'éviter une grossesse :

le

Les centres de planification ou d'éducation familiale.



Publié le 23.03.10 | Mis à jour le 22.08.16

Ils assurent des consultations de contraception, des actions individuelles et collectives de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale, des entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse et des entretiens relatifs à la régulation des naissances dans les suites d'une interruption volontaire de grossesse. Ils organisent en outre des séances de préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, et des entretiens de conseil conjugal. Les centres de planification ou d'éducation familiale délivrent à titre gratuit des médicaments ou objets contraceptifs aux mineurs désirant garder le secret ainsi qu'aux personnes ne bénéficiant pas de prestations maladie, assurées par un régime légal ou réglementaire. Enfin, ils peuvent réaliser des interruptions volontaires de grossesse (IVG) par mode médicamenteux (jusqu'à 5 semaines de grossesse, soit 7 semaines d'aménorrhée).

- Rechercher un « Centre de Planification et d'Education Familiale » proche de chez vous :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

- Souligner les missions d'un CPEF sur le document.